COMMUNE DE LEYTRON
VILLAGE DE L'HUMAGNE

OVRONNAZ
VALAIS ★ SUISSE

Parking à Ovronnaz

Informations relatives à la mise en place du parking payant

Entrée en vigueur :
Le système de stationnement payant sera mis en place dès le début de la saison d'hiver 2026-2027.
Tarifs

- 30 premières minutes gratuites
- CHF 5.– jusqu'à 5 heures de stationnement (correspond au forfait demi-journée de Téléovronnaz, sans horaires fixes)
- CHF 8.– pour la journée (maximum 18h00)
- Parkings concernés : parking de Téléovronnaz -P1 – P2 – P3 + parking du Centre sportif

Abonnement de saison

- Prix : CHF 120.–
- Abonnement personnel et non transmissible
- Possibilité d'enregistrer deux numéros de plaques appartenant au même ménage sur un même abonnement. Toutefois, un seul véhicule peut bénéficier de l'abonnement à la fois.
- Les abonnements de saisons sont délivrés par l'office du tourisme d'Ovronnaz ou la commune de Leytron.

Fonctionnement : Le paiement pourra être effectué aux horodateurs ;

- Par carte bancaire ;
- En espèces ;
- Via Twint.
- Une application mobile (PrestoPark) permettra également de régler son stationnement à distance, sans devoir se rendre à l'horodateur.

Horaires de stationnement :
Les parkings seront payants de 8h00 à 18h00.
En dehors de ces horaires, le stationnement est interdit sur les parkings concernés en raison des risques d'avalanches.

Questions fréquentes

Pourquoi le stationnement de nuit est-il interdit sur certains parkings ?
Les parkings P1, P2 et P3 sont situés dans une zone exposée aux risques d'avalanches. Le stationnement nocturne n'y est donc pas autorisé.

Pourquoi avoir décidé de rendre les parkings payants ?
Cette mesure vise en premier à financier les futurs investissements et l'amélioration des infrastructures de la station.
Pour la première saison, les recettes contribueront notamment au financement d'une partie de l'achat des plaques du parking du stade de football du centre sportif.
Cette mesure a également pour objectif :

- D'améliorer les infrastructures de stationnement ;
- De réduire la pression automobile au sein de la station.

Le stationnement sera-t-il également payant en été ?
Cela n'est actuellement pas prévu.

Un tarif préférentiel est-il prévu pour les habitants de la région ?
L'abonnement saisonnier à CHF 120.– constitue une solution avantageuse pour les utilisateurs réguliers des parkings.